



VILLE DE VOUVRAY  
37 210

Le: 12 JUIL. 2013		
POU 1847		
Service administratif SITCAT		
	Att.	Info
AT	x	
BV		x

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 JUIN 2013

Délibération n° 9

**Objet : Présentation du projet de révision du Plan de Déplacements Urbains.**

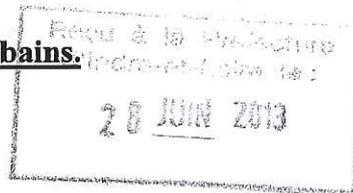
Date de convocation : 19 juin 2013.

Nombre de conseillers :

En exercice : 22

Présents : 14

Votants : 18



L'an deux mille treize, le mardi 25 juin, à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la commune de VOUVRAY, légalement convoqué le 19 juin 2013, s'est réuni en séance publique à la Mairie, dans la salle réservée à ses délibérations, sous la présidence de M. DARRAGON, Maire.

Etaient présents : M. Pierre DARRAGON, Mme Véronique BEUZELIN, Mme Aude LERAY, M. Jean-Claude CHARLAIS, M. Daniel BURON, Mme Caroline de TUDERT, M. Gilles ROBIN, M. Philippe GUILLON, M. Jean-Pierre PELOUARD, M. Christian CHIQUET, M. Benoît LESAFFRE, M. Jean-Claude MOALIC, M. Philippe BRISEBARRE, M. Dominique DAILLET.

Etaient absents : Mme Françoise JUSTEAU, procuration à Mme BEUZELIN, M. Philippe CHEMINEAU, procuration à M. DARRAGON, M. Pierre GICQUEL, Mme Laurence FLEURY, procuration à M. ROBIN, M. José GUERREIRO, Mme Marie THOMAS, procuration à Mme de TUDERT, Mme Françoise SCHMIDLIN, M. Alexandre MONMOUSSEAU.

Le quorum (12) étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme BEUZELIN a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

## 9. Présentation du projet de révision du Plan de Déplacements Urbains.

Monsieur le Maire informe que, par délibération du 11 avril 2013, le comité syndical du Syndicat Intercommunal des Transports en Commune de l'Agglomération Tourangelle (SITCAT) a arrêté le projet de révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU).

Conformément à l'article L.1214-5 du Code des Transports, le Conseil Municipal doit faire part de son avis sur ce projet dans les trois mois suivant la transmission du dossier.

Le Maire donne la parole à M. Jean-Claude MOALIC, délégué du Conseil Municipal au SITCAT, qui présente le projet.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal pense que le projet de révision du Plan de Déplacements Urbains manque d'ambition et regrette que ce soit le SITCAT qui en soit le maître d'ouvrage alors que cet enjeu relève non pas du périmètre du SITCAT mais plutôt de celui du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT).

Pour extrait certifié conforme,  
A Vouvray, le 26 juin 2013.



Le Maire,



Pierre DARRAGON

Acte certifié exécutoire  
Transmis en Préfecture le 26 juin 2013.  
Reçu en Préfecture le **28 JUIN 2013**  
Publié ou notifié le 26 juin 2013.  
Vu la signature des membres présents au registre de délibérations,  
Le Maire,



Pierre DARRAGON